

~~Ch 44. (1. 4m)~~

I. 358.

Officiers de réserve et officiers de l'armée terri-
itoriale et assimilés. Édition mise à jour des
textes en vigueur jusqu' au 15^{me} ~~avril 1908~~ mars 1900.

8. Paris [~~1908~~].

— — jusqu' au 1^{er} août 1908.
~~15 mars 1900.~~

8. Paris [1908].